BALISAGE POMPIER
Référence : 11449



RESUME

Le balisage pompier est un kit de 2 rouleaux (gauche et droite) spécialement conçu pour garantir une visibilité optimale et renforcer la sécurité en toutes circonstances.

Ce balisage est composé de bandes réfléchissantes de classe B en microprisme multicouche visible par sa capacité à être visible jusqu'à une distance de 500 mètres, même dans des conditions de faible luminosité.

Sa durabilité exceptionnelle, estimée à 7 ans, assure une fiabilité et une efficacité sur le long terme.

Ces bandes réfléchissantes, disponibles en 2 dimensions, 9 ml x 14 cm pour les petits véhicules et 9 ml x 28 cm pour des véhicules plus imposants avec une surface arrière plus large, respectent les normes TPESC V 15035.

Les points forts :

- Durabilité 7 ans
- Facile à appliquer
- Norme TPESC V 15035



DECLINAISONS

Dimension
9 ml x 14 cm
9 ml x 28 cm

DESCRIPTION

Pourquoi utiliser le balisage pompier ?

Depuis l'arrêté du 15 juillet 2015, qui modifie celui du 20 janvier 1987, les véhicules de secours, tels que ceux des pompiers, sont soumis à une obligation réglementaire. Ils doivent être équipés d'un balisage rétro-réfléchissant afin de garantir leur visibilité et leur sécurité sur la route, notamment lors d'interventions nocturnes ou par faible luminosité.

Le balisage pompier proposé est un kit de 2 rouleaux (gauche et droite) de bandes réfléchissantes adhésives aux couleurs alternées rouge et jaune.

Ces bandes réfléchissantes pour véhicules sont conformes à la classe B pour une visibilité jusqu'à 500 mètres.

Ces bandes sont homologuées TPESC V 15035, assurant une luminosité élevée et une visibilité optimale avec son film microprisme multicouche. De plus, sa surface en film acrylique offre une meilleure adhérence et une durabilité estimée à 7 ans.

Les rouleaux de balisage pompier sont disponibles en 2 dimensions :

- 9 ml x 14 cm : destiné aux véhicules légers ou aux véhicules de petites tailles, par exemple les véhicules de secours d'intervention rapide qui sont des petits véhicules adaptés à des interventions spécifiques ou en renfort.
- 9 ml x 28 cm : conçu pour des véhicules plus imposants, avec une surface arrière plus large, par exemple les véhicule de secours et d'assistance aux victimes. Les véhicules de grande taille nécessitent des bandes plus larges pour une meilleure visibilité.

Nous proposons aussi des kits pré-découpés pour les véhicules

d'interventions d'urgence sur demande de devis.

Découvrez aussi nos bandes rétro-réfléchissantes pour véhicule d'urgence.

Comment installer le balisage véhicule pompier ?

Pour garantir une adhérence maximale et une longue durabilité de la bande réfléchissante, il est essentiel de respecter quelques consignes lors de son application :

Appliquez la bande réfléchissante lorsque la température ambiante se situe entre 18°C et 26°C pour permettre au film de coller efficacement à la surface du véhicule, sans risque de mauvaise adhérence.

Avant l'installation, veillez à ce que la surface du véhicule soit parfaitement propre.

Une fois la bande appliquée, évitez de nettoyer ou de laver le véhicule pendant les 48h suivantes.

Selon la norme française, lors de l'application, les chevrons doivent être inclinés 45° en alternance jaune et rouge.

Lors de l'application :

- Retirez le film protecteur au fur et à mesure
- Positionnez la bande sur la surface du véhicule
- Utilisez une raclette en plastique pour lisser et éliminer les bulles d'air

Caractéristiques du balisage routier pompier

Nombre de rouleaux : 2

Dimension :

- 9 ml x 14 cm

- 9 ml x 28 cm

Norme : TPESC V 15035

Durabilité : 7 ans